



Rabat, le 21 mai 2019

Circulaire n° 5938/300**Objet :** Renforcement de la Déconcentration**Réf. :** Note n° 15389/310 du 06/08/1998

Circulaires n° 5749/511 et n° 5750/511 du 04/01/2018

Par note visée en référence, l'administration a initié un processus de déconcentration, consolidé au fil des ans par d'autres instructions en la matière.

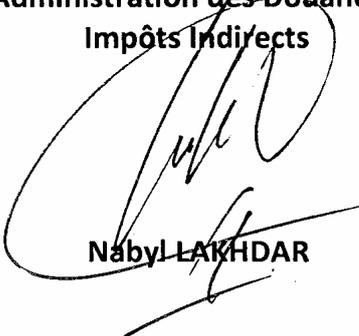
A présent et afin de s'inscrire davantage dans les prescriptions de la Charte Nationale de la Déconcentration Administrative, consacrée par le décret n° 2.17.618 du 26 décembre 2018, il a été décidé de déconcentrer les autorisations figurant en annexe ci-jointe.

Par ailleurs, afin d'éviter à l'opérateur tout déplacement inutile, il est rappelé que les demandes d'autorisation relevant du niveau central, doivent être adressées au bureau douanier le plus proche qui les orientera dans les meilleurs délais vers le service central compétent.

J'attache du prix à ce que les termes de la présente qui entrent en vigueur à compter du 21/05/2019, soient strictement observés.

Toute difficulté d'application sera signalée à l'administration centrale sous le timbre ci-dessus.

**Le Directeur Général de
l'Administration des Douanes et
Impôts Indirects**



Naby LAKHDAR

SGIA/Diffusion/21-05-19/11h15

Annexe à la circulaire n° 5938/300 du 21 mai 2019

Désignation de l'autorisation	Déléataire	Nouveau déléataire de l'autorisation
<p>Dispense de caution accordée pour couvrir les opérations d'admission temporaire de marchandises, produits et matériels importés dans le cadre de séminaires, expositions et autres manifestations parrainées par les départements ministériels et les établissements publics et manifestations culturelles organisées par les Ambassades étrangères à Rabat, qui demandent expressément cette facilité.</p>	<p>Administration Centrale</p>	<p>Directeurs Régionaux et Interrégionaux et Directeurs des Douanes des Ports</p>
<p>Importation de matériel d'investissement par envois fractionnés</p>	<p>Directeurs Régionaux et Interrégionaux et Directeurs des Douanes des Ports (Ex Directeur Régional)</p>	<p>Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations et des MEAD</p>
<p>Exportation hors délais suites aux régimes de l'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA), l'Admission Temporaire (AT), l'Entrepôt Industriel Franc (EIF) et l'Entrepôt Privé Particulier (EPP)</p>	<p>Directeurs Régionaux et Interrégionaux et Directeurs des Douanes des Ports (Ex Directeur Régional)</p>	<p>Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations et des MEAD</p>
<p>Décision de porter de 3 mois à 12 mois le délai de réalisation des opérations d'importations fractionnées de matériel d'investissement importé à l'état démonté</p>	<p>Directeurs Régionaux et Interrégionaux et Directeurs des Douanes des Ports (Ex Directeur Régional)</p>	<p>Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations et des MEAD</p>
<p>Transit vers les Magasins Et Aires de Dédouanement (MEAD) pendant les week-ends et les jours fériés</p>	<p>Directeurs Régionaux et Interrégionaux et Directeurs des Douanes des Ports (Ex Directeur Régional)</p>	<p>Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations et des MEAD</p>

Désignation de l'autorisation	Délégué	Nouveau délégué de l'autorisation
Annulation de la déclaration en détail	Directeurs Régionaux et Interrégionaux et Directeurs des Douanes des Ports (Ex Directeur Régional)	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations et des MEAD
Agrément pour le bénéfice de la procédure informatisée des déclarations d'admission et d'exportation temporaires des véhicules à usage commercial (D17/D20)	Directeurs Régionaux et Interrégionaux et Directeurs des Douanes des Ports (Ex Directeur Régional)	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD
AT de matériel demeurant propriété étrangère soumis au paiement de redevances trimestrielles	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD (Ex Chef de circonscription)	Ordonnateur
Admission temporaire des biens et équipements nécessaires à la réalisation de programmes de reconnaissance de recherche et d'exploitation de gisement d'hydrocarbure	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD (Ex Chef de circonscription)	Ordonnateur
Admission Temporaire (AT) des échantillons importés par les unités de production exportatrices	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD (Ex Chef de circonscription)	Ordonnateur

Désignation de l'autorisation	Délégué	Nouveau délégué de l'autorisation
Importation par les sociétés exportatrices, d'échantillons et spécimens dans la limite d'une valeur de cinq milles (5000) dirhams sous couvert de la déclaration simplifiée d'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA) en dispense de caution	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD (Ex Chef de circonscription)	Ordonnateur
Réimportation des articles textiles pour retouches	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD (Ex Chef de circonscription)	Ordonnateur
Imputation a posteriori des comptes d'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA), d'Entrepôt Industriel Franc (EIF) et d'Admission Temporaire (AT) en cours de validité ou échus	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD (Ex Chef de circonscription)	Ordonnateur
Mise à la consommation en suite de régimes économiques en douane	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD (Ex Chef de circonscription)	Ordonnateur
Autorisation de souscription des déclarations en détail au-delà du délai réglementaire	Directeurs Préfectoraux, Inter-préfectoraux, Provinciaux, Interprovinciaux et les Directeurs des Importations, des Exportations, des Voyageurs et des MEAD (Ex Chef de circonscription)	Ordonnateur